

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - M. BEKHTAOUI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. JAPIOT - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - Mme THYEBAULT
Membres absents : M. DANIERE - M. BAZIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Union Luso Française Européenne Dijon – Construction de la maison du Sud avenue de Stalingrad – Attribution d'une subvention

Monsieur Saunie, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'Union Luso Française Européenne Dijon souhaite réaliser un centre d'accueil, qui prendra le nom de "maison du Sud", comprenant notamment, une salle polyvalente, des salles de réunions et des locaux administratifs.

A cette occasion, l'association sollicite une subvention de 150 000 € auprès de la Ville.

Le coût prévisionnel de la construction a été estimé à 1 561 737 € TTC et son plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Ville de Dijon	150 000 €
- Département de la Côte d'Or	127 000 €
- Union Européenne	700 000 €
- Emprunt à contracter auprès de la banque portugaise BCP	400 000 €
- Dons	50 000 €
- Fonds propres	53 000 €
- Valorisation de prestations en nature (main-d'oeuvre adhérents)	81 737 €

Total	1 561 737 €.
-------	--------------

Je vous rappelle que lors de sa séance du 29 mars 2004, le Conseil Municipal a décidé de mettre à la disposition de cette association, par bail emphytéotique d'une durée de quatre-vingt-dix ans moyennant un loyer annuel symbolique de 30 €, un terrain situé avenue de Stalingrad pour la construction dudit bâtiment.

Compte tenu de la forte implication financière de la Ville, il pourrait être demandé à l'association porteuse de cette opération, de créer un comité de pilotage dont l'objectif serait d'étudier les modalités d'accès de cet équipement à d'autres communautés afin que sa dénomination de « maison du Sud » prenne toute sa valeur.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1°- décider l'octroi, par la Ville, d'une subvention maximum de 150 000 € à l'Union Luso Française Européenne Dijon pour la construction, avenue de Stalingrad, de la maison du Sud correspondant à 9,6 % du coût estimatif des travaux ;

2°- dire que la dépense sera prélevée sur les crédits qui seront ouverts aux budgets des exercices 2006 (75 000 €) et 2007 (75 000 €) ;

3°- approuver le projet de convention à passer entre la Ville et l'Union Luso Française Européenne Dijon, annexé au présent rapport, qui précise les modalités de versement de l'aide financière en cause et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

4°- demander à l'Union Luso Française Européenne Dijon de créer un comité de pilotage auquel serait associée la Ville et dont l'objectif serait d'étudier les modalités d'accès à cet équipement d'autres communautés que la communauté portugaise ;

5°- m'autoriser à signer, au nom de la Ville, la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

Rapport adopté à la majorité :

- 39 voix pour
- 9 abstentions

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT